

*Chapitre II. Des poètes français*

« (...) De tous les anciens poètes français, quasi un seul, Guillaume du Lauris et Jean de Meung sont dignes d'être lus, non tant pour ce qu'il y ait en eux beaucoup de choses qui se doivent imiter des modernes, comme pour y voir quasi comme une première image de la langue française, vénérable pour son antiquité. Je ne doute point que tous les pères crieraient la honte être perdue, si j'osais reprendre ou amender quelque chose en ceux que jeunes ils ont appris, ce que je ne veux faire aussi : mais bien soutiens-je, que celui est trop grand admirateur de l'ancienneté qui veut défrauder les jeunes de leur gloire méritée, n'estimant rien, comme dit Horace, sinon ce que la mort a sacré ; comme si le temps, ainsi que les vins, rendait les poésies meilleures. Les plus récents, même ceux qui ont été nommés par Clément Marot en un certain épigramme à Salel, sont assez connus par leurs oeuvres ; j'y renvoie les lecteurs pour en faire jugement. Bien, dirai-je, que Jean le Maire de Belges me semble avoir premier illustré et les Gaules et la langue française, lui donnant beaucoup de mots et manières de parler poétiques, qui ont bien servi même aux plus excellents de notre temps. Quant aux modernes, ils seront quelquefois assez nommés, et si j'en voulais parler, ce serait seulement pour faire changer d'opinion à quelques-uns, ou trop iniques ou trop sévères estimateurs des choses, qui tous les jours trouvent à reprendre en trois ou quatre des meilleurs, disant, qu'en l'un défaut ce qui est le commencement de bien écrire, c'est le savoir, et aurait augmenté sa gloire de la moitié, si de la moitié il eût diminué son livre. (...) ».

*Chapitre VI. D'inventer des mots, et de quelques autres choses que doit observer le poète français*

« (...) Ne crains donc, poète futur, d'innover quelque terme en un long poème, principalement, avec modestie toutefois, analogie et jugement de l'oreille, et ne te soucie qui le trouve bon ou mauvais : espérant que la postérité l'approuvera, comme celle qui donne foi aux choses douteuses, lumière aux obscures, nouveauté aux antiques, usage aux non accoutumées, et douceur aux âpres et rudes. Entre autres choses se garde bien notre poète d'user de noms propres latins ou grecs, chose vraiment aussi absurde, que si tu appliquais une pièce de velours vert à une robe de velours rouge. Mais serait-ce pas une chose bien plaisante, user en un ouvrage latin d'un nom propre d'homme, ou d'autre chose en français ? comme Jan Currit, Loyre fluit, et autres semblables. Accommode donc tels noms propres de quelque langue que ce soit à l'usage de ton vulgaire : suivant les Latins, qui pour HraklhV ont dit Hercules, pour qhseuV Theseus : et dis Hercule, Thésée, Achille, Ulysse, Virgile, Cicéron, Horace. Tu dois pourtant user en cela de jugement et discrétion : car il y a beaucoup de tels noms qui ne se peuvent approprier en français, les uns monosyllabes, comme Mars : les autres dissyllabes, comme Vénus : aucuns de plusieurs syllabes, comme Jupiter, si tu ne voulais dire jove : et autres infinis, dont je ne te saurais bailler certaine règle. Par quoi je renvoie tout au jugement de ton oreille. Quant au reste, use de mots purement français, non toutefois trop communs, non point aussi trop inusités, si tu ne voulais quelquefois usurper, et quasi comme enchâsser ainsi qu'une pierre précieuse et rare, quelques mots antiques en ton poème, à l'exemple de Virgile, qui a usé de ce mot olli pour illi, aulai pour aulae, et autres. Pour ce faire, te faudrait voir tous ces vieux romans et poètes français, où tu trouveras un ajourner pour faire jour, que les praticiens se sont fait propre ; anuyter pour faire nuit ; assener pour frapper où on visait, et proprement d'un coup de main ; isnel pour léger, et mille autres bons mots, que nous avons perdus par notre négligence. Ne doute point que le modéré usage de tels vocables ne donne grande majesté tant au vers, comme à la prose : ainsi que font les reliques des saints aux croix, et autres sacrés joyaux dédiés au temple.